

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du mercredi 15 janvier 2020**

L'an deux mille vingt et le quinze janvier à dix- neuf heures trente ,  
le Conseil Municipal de la Commune de Vouhé, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la  
loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BLASZEZYK, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : vendredi 10 janvier 2020

**Présents** : Monsieur BLASZEZYK Thierry, Madame BOULERNE Jacqueline,  
Monsieur BERNARD Alain, Monsieur GORCE Francois, Monsieur CHEVOLEAU Olivier, Madame  
DARJO Joele, Madame HELE (CHAMARD) Nicole, Madame THUREAU - BLUMBERG Cecile,  
Madame DAVID Sophie, Madame LE DANNOIS Nadine, Madame PROTEAU Isabelle

**Absents excusés** :

**Absents représentés** : Monsieur BROUSSE David

**Absents** : Madame COURDE Bernadette, Monsieur ZAPATA Rudy, Monsieur  
GUERAIN Jean Christophe

**Secrétaire** : Madame DARJO Joele

1. Approbation du compte- rendu du conseil municipal du 18 décembre 2019
2. Reversement de la taxe d'aménagement du parc d'activités économiques du Cluseau à la  
communauté des communes Aunis sud
3. Approbation du montant de remboursement de l'assurance suite au vol du local technique
4. Sortie scolaire de mai 2020 : accompagnement des enfants par les agents de la commune (?)
5. Numérotage des parcelles suite à la division de la parcelle C 1128 :  
\* Parcelle créée C 1131 située "rue de la mairie"
6. Droit de préemption urbain :  
\* Section ZD123 située "7 rue de la Chaume Olive"
7. Adhésion 2020 à la fédération FDGDON 17
8. Approbation des statuts du Syndicat Mixte ouvert de l'Agence de GEstion et Développement  
Informatique (A.GE.D.I.)
9. Insee : populations légales au 1er janvier 2017 en vigueur à compter du 1er janvier 2020
10. Remerciements
11. Permanence des élus du samedi matin
12. Programmation du prochain conseil
13. Questions diverses

Début de la séance : 19h30

1- Approbation du compte- rendu du Conseil Municipal du 18 décembre 2019

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte- rendu du conseil du 18 décembre  
2019.

2- Reversement de la taxe d'aménagement du parc d'activités économiques du Cluseau à la  
communauté des communes Aunis Sud

Monsieur le Maire fait suite au courrier de la communauté des Communes Aunis Sud en date  
du 29 novembre 2019, concernant le vote "négatif" de la commune de Vouhé, de la convention de  
reversement de la taxe d'aménagement perçue par les communes sur les parcs d'activités économiques  
communautaires auprès de la communauté des communes.

Après avoir de nouveau pris connaissance de ces modalités, le Conseil ne revient pas sur son  
vote et maintient sa décision prise par délibération n° DEL\_ 43\_2019 en date du 16 octobre 2019.

### 3- Approbation du montant de remboursement de l'assurance suite au vol du local technique

Monsieur le Maire annonce au conseil que, suite au vol de matériel survenu au local technique, l'assurance Allianz a fait parvenir à la commune un chèque d'indemnisation d'un montant de 2 222,77€ correspondant à un premier versement. Les achats du matériel devront parvenir à l'assureur afin de recevoir un dernier versement correspondant à la somme maximum de 1 027,52€ qui soldera le dossier en cours.

La délibération pour "délégation diverse pour le Maire" en date du 15 avril 2014, autorise Monsieur le Maire à accepter ces règlements.

### 4- Sortie scolaire de mai 2020 : accompagnement des enfants par les agents de la commune

L'école a prévu de faire une sortie les 25 et 26 mai 2020 dans le Périgord. Il a été convenu que les communes de Puyravault et Vouhé participeraient chacune pour la somme de 1 300€.

### 5- Numérotage de parcelle suite à la division de la parcelle C 1128

Monsieur le Maire fait part au Conseil que, suite à une indivision de la parcelle cadastrée OC 1128 située "rue de la mairie", il convient de créer un numéro de voirie pour la nouvelle parcelle cadastrée OC 1131.

Ce numéro pourrait être le n° 1bis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer le numéro 1bis à la parcelle OC1131.

### 6- Droit de préemption urbain

Monsieur le Maire annonce au Conseil qu'il a reçu de Maître BORDE Alcide, notaire à Surgères, une déclaration d'intention d'aliéner d'un immeuble situé rue de la Chaume Olive, cadastré ZD 123.

Le Conseil décide, à l'unanimité, de ne pas user de son droit de préemption sur cet immeuble.

### 7- Adhésion 2020 à la Fédération FDGDON 17

Monsieur le Maire informe le Conseil, qu'il a reçu de la part de la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles du département de la Charente-Maritime (FDGDON 17), une proposition d'adhésion pour l'année 2020.

Cette convention propose les services de la fédération FDGDON 17 concernant la coordination des luttes pour la régulation d'un certain nombre d'organismes "classés nuisibles" présents sur notre département.

Le montant de cette adhésion annuelle est de 180€, la Communauté de Communes Aunis Sud prenant en charge 80% de ce montant, soit 144€, la participation restant pour la commune est d'un montant de 36 € pour l'année 2020.

Le Conseil, après en avoir délibéré,

Approuve cette proposition,

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention auprès la fédération FDGDON 17.

### 8- Approbation des statuts du syndicat mixte ouvert "Agence de GEstion et de Développement Informatique (A.GE.DI.)

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a reçu de la part de l'Agence de Gestion et Développement Informatique (A.GE.D.I), les nouveaux statuts de ce syndicat mixte ouvert et en expose le contenu.

Pour rappel le syndicat mixte A.GE.D.I. a été constitué par arrêté préfectoral le 22 janvier 1998. Les statuts ont ensuite été modifiés par un arrêté du 16 juin 2011 qui a entériné la transformation du syndicat mixte en syndicat intercommunal ayant pour objet la mutualisation des services informatiques, télématiques et prestations de services portant sur la mise en œuvre des nouvelles technologies et d'accompagnement des collectivités membres dans le fonctionnement et le développement de leur système d'information (NTIC).

Le syndicat a décidé, à la demande de l'administration, de revoir ses statuts. Il est décidé d'adapter la forme juridique aux besoins en passant de syndicat mixte fermé à Syndicat Informatique Mixte Ouvert et de modifier l'objet du syndicat (article 3).

Après approbation des statuts par le comité syndical lors de la séance du 4 décembre 2019, le Syndicat A.GE.D.I. a sollicité ses membres afin de délibérer sur le projet de modification statutaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE l'ensemble des modifications statutaires et les nouveaux statuts du Syndicat Mixte A.GE.D.I., joint en annexe,
- APPROUVE le passage de syndicat mixte fermé en Syndicat Mixte Ouvert,
- APPROUVE la modification de l'objet du syndicat,
- AUTORISE Monsieur le Maire, à effectuer les démarches nécessaires pour valider les nouveaux statuts du Syndicat informatique A.GE.D.I.

#### 9-Insee : populations légales au 1er janvier 2017 en vigueur à compter du 1er janvier 2020

Monsieur le Maire fait part au Conseil qu'il a reçu de l'INSEE le recensement des populations légales au 1er janvier 2017 en vigueur à compter du 1er janvier 2020.

La population de la commune de Vouhé s'élève à 667 habitants.

#### 10- Remerciement

Monsieur le Maire annonce au Conseil qu'il a reçu de Mme GASPARD Annie, un courrier de remerciement, suite à la lettre de condoléances envoyée par la commune lors du décès de M. LATOUR Béryl.

#### 11- Permanences des élus

Les prochaines permanences des élus sont programmées comme suit :

Mme BOULERNE Jacqueline	samedi 1er février 2020
M. CHEVOLEAU Olivier	samedi 8 février 2020
Mme PROTEAU Isabelle	samedi 15 février 2020

#### 12- Programmation du prochain conseil

Le prochain conseil municipal est programmé le mercredi 12 février 2020.

#### 13- Questions diverses

~ Monsieur le Maire informe le Conseil que l'assainissement collectif du lotissement "Les bois du cerf" est bientôt terminé. La réfection de la route doit suivre.

~ Madame BOULERNE Jacqueline indique au Conseil qu'une dernière réunion de médiation, organisée par le Centre de Gestion 17 en faveur des agents travaillant à l'école, doit être programmée.

~ Madame THUREAU-BLUMBERG Cécile informe qu'elle doit indiquer les modalités d'utilisation du site internet de la commune. Monsieur le Maire propose que la gestion du site soit gérée par le secrétariat de la mairie et Mme PROTEAU Isabelle, conseillère municipale.

~ Mme HELE Nicole annonce au conseil qu'elle a reçu un devis concernant l'élaboration du plan à l'échelle du nouveau cimetière. Celui ci s'élevant à la somme de 2 600€, la commune doit se renseigner auprès d'autres collectivités afin de connaître leur propre mise en place pour la gestion de leur cimetière.

Levée de la séance : 21h20

**Affiché en exécution de l'article 32 du Code Municipal, le 15 janvier 2020**

Le Maire,  
Thierry BLASZEZYK.